



BULLETIN HEBDOMADAIRE N°06

17 AOÛT 2021

PERMANENCES DU SECRETARIAT

Lundi et Mardi : 10h30-12h et 13h-20h

Mercredi : 11h-12h30 et 13h-17h

Jedi : 8h30-12h30 et 13h-17h

Vendredi : fermé

SOMMAIRE

Infos Générales	Page 3
Compétitions	Page 5
Officiels	Page 8
Technique	Page 9
Qualifications et Règlements	Page 10
Communication	Page 12
Courriers	Page 14

Annexes

- Annexe 1 – Affiche et plaquette CAMPUS 2021
- Annexe 2 – Fiche formation Initiale arbitres 2021-2022
- Annexe 3 – Courrier de campagne de communication gouvernementale pour la rentrée sportive
- Annexe 4 - Carte Passerelle – Le Pass'Région – Le Pass'Sport
- Annexe 5 – Candidatures clubs 2021/2022
- Annexe 6 – Calendriers championnats SENIORS 2021-2022



COMITE ISERE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE
04.76.22.33.55 – secretariat@iserebasketball.org - www.basket-isere.fr

DEPARTEMENTAL 2021

Le Comité de l'Isère organise son Campus Départemental le dimanche 12 septembre 2021 à TSF Voiron à destination des dirigeants, des entraîneurs U15 à Seniors et des arbitres départementaux.

Vous trouverez en pièce jointe du présent BH l'affiche et le bulletin d'inscription. La participation est gratuite pour l'ensemble des participants.

Les inscriptions sont à effectuer en cliquant sur le lien disponible sur la plaquette d'inscription avant le 3 septembre 2021.

Pour les dirigeants, la participation de l'ensemble des clubs évoluant en championnat isérois est obligatoire.

Pour les techniciens, la participation est obligatoire pour les entraîneurs des équipes évoluant en D1 jeunes et seniors pour les catégories U15 à Seniors. Elle est facultative mais recommandée pour les autres entraîneurs.

Pour les arbitres, la participation est obligatoire. Le Campus est le stage de début de saison leur permettant de valider leur statut sur la saison 2021-2022.

Le pass sanitaire sera obligatoire pour tous les participants.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Monique MOPIN
Présidente



COMITE ISERE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE
04.76.22.33.55 – secretariat@iserebasketball.org - www.basket-isere.fr

INFOS GÉNÉRALES

Fiche de candidatures 2021-2022

Vous trouverez joint à ce BH une fiche de candidature pour les événements et les formations du comité à organiser sur la saison 2021-2022. Nous remercions chaque club de nous retourner leur fiche dûment remplie en cochant les manifestations qu'ils peuvent et souhaiteraient accueillir. Cette fiche est à retourner au secrétariat du Comité pour le 4 octobre 2021 au plus tard. **Compte-tenu de l'annulation de plusieurs événements en fin de saison 2019-2020, les clubs qui devaient organiser ces événements seront prioritaires pour les organisations 2021-2022 s'ils sont à nouveau candidats.**

Infos secrétariat

Renseignements généraux 2021-2022

Nous vous remercions de bien vouloir saisir les renseignements généraux concernant votre club **dans les meilleurs délais** en cliquant sur le lien ci-dessous :

[RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 2021-2022](#)

Liste des clubs n'ayant pas saisi à ce jour, les Renseignements Généraux 2021-2022.

N° CLUBS	NOMS CLUBS
ARA0038031	JARCIEU
ARA0038083	BEAUVOIR DE MARC
ARA0038136	AVENIERES AOSTE

Lorsque vous avez validé vos renseignements généraux, merci de bien vouloir régler la cotisation départementale :
Cotisation Départementale + 50 licenciés : 180,00€
Cotisation Départementale - 50 licenciés : 125,00€

Règlement par chèque ou par virement.



Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	08918	00020493001	43	EUR	CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)		
FR7610278089180002049300143			CMCIFR2A		
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE			COMITE ISERE BASKET BALL		
42 AVENUE DU 8 MAI 1945			5 AVENUE PAUL VERLAINE		
LE STENDHAL			38100 GRENOBLE		
38130 ECHIROLLES					
Tél: 08 20 87 11 84					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

Coordonnées Présidents/Correspondants/Trésoriers et Responsables des licences SAISON 2021/2022

Nous avons constaté de nombreuses discordances entre les renseignements rentrés sur FBI au niveau des membres de vos structures et ceux saisis sur les renseignements généraux au niveau des personnes et/ou adresses et/ou téléphones et/ou adresses mail.

Nous vous demandons de bien vouloir nous informer des modifications si des changements sont intervenus.

En cas de changement de président, merci de nous communiquer par mail le récépissé de déclaration en préfecture.

Nous vous rappelons également que le cumul des fonctions de président avec celles de secrétaire général ou de trésorier est interdit dans la même association.
Les clubs concernés sont priés de faire le nécessaire pour régulariser.



COMITE ISERE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE
 04.76.22.33.55 – secretariat@iserebasketball.org - www.basket-isere.fr

COMPETITIONS

5x5

Accessions en DF2

Pour faire suite à la réouverture de la procédure de places réservées pour la catégorie DF2 (validation du Bureau du 11 août 2021), la Commission des Compétitions 5x5 a enregistré quatre candidatures d'équipes actuellement engagées en DF3, arrivées par courriel avant la date limite du lundi 16 août.

1. BASKET ST MARCELLIN
2. AL ECHIROLLES
3. GRENOBLE BASKET 38
4. BBC EYBENS POISAT

Trois places sont vacantes en catégorie DF2. Le Bureau a validé l'accession des trois équipes en tête du classement, à savoir :

- **BASKET ST MARCELLIN**
- **AL ECHIROLLES**
- **GRENOBLE BASKET 38**

Cette disposition intervient en dérogation des articles 5 et 8§4 du cahier des charges des places réservées.

Calendriers des championnats seniors départementaux

Nous avons le plaisir de vous informer que les calendriers des championnats seniors départementaux sont désormais disponibles sur FBI et joints au présent BH.

Nous tenions à vous informer que la Commission des Compétitions 5x5 a fait en sorte de respecter dans la mesure du possible les contraintes et/ou souhaits formulés par les clubs même si tous sont difficiles à concilier. Pour rappel, les couplages sont possibles uniquement entre des équipes qui disposent du même calendrier sportif.

Pour les situations particulières, de dates, d'horaires et d'indisponibilité de gymnases, n'ayant pas pu être prises en compte directement, merci de bien vouloir effectuer des demandes de dérogations au plus tôt via FBI.

Nous vous rappelons que les forfaits généraux d'équipes ne sont pas soumis à une pénalité financière s'ils interviennent au moins 3 semaines avant le démarrage du championnat, soit avant le 12 septembre 2021. Toutefois, le montant de l'engagement reste acquis au Comité Départemental.

Une facture correspondant aux montants des engagements seniors sera envoyée aux trésoriers des clubs dans les prochains jours.

Les règlements sportifs des championnats sont en téléchargement sur le site du Comité :
<https://www.basket-isere.fr/telechargements/competitions.html>



Gestion des demandes de dérogations 2021-2022

Vous trouverez [en cliquant ici](#) le tableau vous permettant de connaître les dates limites pour émettre ou valider une dérogation pour chaque journée sportive.

Quelques rappels pour la saison à venir concernant les demandes de dérogations :

- Toutes les demandes de changements doivent se faire par l'intermédiaire du module de « dérogations » disponible sur le logiciel FBI. Les changements qui seront demandés par mail ne seront pas pris en compte.
- Les demandes de dérogations doivent être motivées dans le cadre prévu à cet effet sur FBI. Sans motif inscrit, la Commission des Compétitions se réserve le droit de refuser les demandes.
- Aucun changement ne sera accordé pour des reports de matchs après la dernière journée de championnat.
- Pour toute demande d'inversion, vous devez inverser le match aller et le match retour.
- Nous vous rappelons que vous avez un délai de 15 jours pour répondre aux demandes de dérogations émises par les clubs adverses. Au-delà de ce délai, la Commission des Compétitions 5x5 validera d'office les demandes en cours.

e-Marque V2

Nous rappelons que la feuille de marque électronique V2 (ou e-Marque) est obligatoire pour l'intégralité des compétitions départementales à compter d'octobre 2021. Nous vous invitons à installer le logiciel sur vos ordinateurs et à le tester en amont.

Calendrier sportif 2021-2022

[Télécharger ici](#) le calendrier sportif 2021-2022 (version 5)

Engagements des équipes 2021-2022

- [ENGAGEMENTS SENIORS LOISIR \(DÉTENTE\)](#) à renseigner avant le 30 sept 2021
- [ENGAGEMENTS U13 à U20 5x5](#) à renseigner avant le 5 septembre 2021
- [ENGAGEMENTS MINI BASKET](#) à renseigner avant le 26 septembre 2021
- [ENGAGEMENT 3X3 – U13 à SENIORS](#) (imprimé à remplir pour chaque équipe à engager et à retourner au Comité pour le 30 septembre 2021)

Vous devez engager vos équipes directement à partir des liens suivants. Vous ne devez pas joindre de règlement pour les engagements (n'envoyer aucun chèque ni virement). Vous recevrez ultérieurement une facture correspondante. Attention, vos équipes seront prises en compte si et seulement si votre affiliation et votre cotisation départementale ont bien été réglées. Plus globalement, vous devez être à jour financièrement avec la trésorerie du Comité pour que vos équipes soient engagées.

RAPPEL : Les équipes de CTC doivent être engagées uniquement sur le formulaire du club porteur.



Précisions sur les championnats jeunes 2021-2022

Cette année, pour participer aux championnats régionaux jeunes (U13 à U18), vous devez impérativement vous engager au niveau départemental et participer à une phase de brassage départementale. Les meilleures équipes de la D1 seront qualifiées pour le championnat régional à l'issue de cette phase 1.

En ce qui concerne le CD38, le nombre d'équipes à qualifier pour le championnat régional est :

- 6 équipes en U13F, U13M, U15F, U15M
- 7 équipes en U17M et U18F

La phase de brassage se jouera du 2 au 17 octobre (avec, si besoin, une journée de barrages le 23/24 octobre).

Tout engagement en Division 1 implique l'acceptation pleine et entière d'une éventuelle montée au niveau régional pour la phase 2. En division 1 ne sera acceptée qu'une seule équipe par club dans chaque catégorie sauf en U18F (deux équipes maximum par club dans cette catégorie en division 1).



OFFICIELS

Formation Initiale 2021-20222

Lancement des Inscriptions pour la Formation Initiale

En PJ, vous trouverez la fiche d'inscription

Pour toutes questions, merci de contacter la CDO à l'adresse électronique suivante :

cdo@iserebasketball.org



COMITE ISERE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE
04.76.22.33.55 – secretariat@iserebasketball.org - www.basket-isere.fr

TECHNIQUE

Sélection 2009

Les joueurs ci-dessous ne sont pas licenciés, ils doivent impérativement se licencier pour le stage des 23, 24 et 25 août 2021.

Nom du club	NOM	Prénom	Date de naissance
BBC EYBENS POISAT	EHRATH	Hugo	23/01/2009
VALLONS DE LA TOUR	FERNANDES	Mathéo	30/04/2009
SO PONT DE CHERUY CC	MOURGUES	Bastien	10/07/2009
TERRES FROIDES BASKET	BAJAT	Noa	27/11/2009
US ST EGREVE	GAULTIER	William	26/04/2009
US ST EGREVE	ADOUI	Ilias	21/04/2009

Regroupements 2009 :

Stage 23, 24 et 25 août 2021 à TSF VOIRON

Tournoi du grand Sud samedi 28 août 2021 à BOURG DE PEAGE

Stage 4 et 5 septembre 2021 à TSF VOIRON

Nous réduirons les groupes à 13 joueuses et joueurs à l'issue du stage de septembre.



QUALIFICATIONS ET RÈGLEMENTS

Correspondants, veuillez transmettre les informations suivantes à vos responsables de licence.

NOUVELLE PROCEDURE SURCLASSEMENT REGIONAL

Pour faciliter et accélérer la transmission et le traitement des dossier de surclassements dit « COMPLEXES ou REGIONAUX » (non dématérialisés), veuillez trouver à partir du lien suivant la nouvelle procédure surclassement régional.

<https://aurabasketball.com/documentation/documents-commissions/documents-commission-medicale>



AUCUN DOSSIER DE SURCLASSEMENT PAPIER NE SERA TRAITE.

Tout document déposé ou envoyé à la ligue par voie postale sera renvoyé à l'expéditeur.



POUR RAPPEL

DÉMATÉRIALISÉ	NON-DÉMATÉRIALISÉ
<ul style="list-style-type: none">Le sur-classement simple par le médecin de famille permettant de jouer avec la catégorie d'âge supérieure à un niveau départemental, peut être prise directement lors de l'inscription sur e-Licence. <p><i>(Formulaire du certificat médical avec le sur-classement simple disponible sur e-Licence)</i></p>	<ul style="list-style-type: none">Une demande de sur-classement simple ou complexe, après avoir été qualifié ou en cours de saison, sera en format papier.Une demande de sur-classement dite complexe, avec un médecin agréé par la fédération. L'adhérent prend sa e-Licence (si il est éligible) puis il fait sa demande format papier à son comité/ligue/fédération pour le sur-classement.

Règlements

Changement de dénomination validé par la Commission Fédérale Juridique – Section Règlement

La nouvelle dénomination de l'**Association Sportive GRESIVAUDAN BASKET CLUB** anciennement **BB Crolles Grésivaudan** sous le numéro **ARA0038018** a été prononcée et enregistrée **le 17 août 2021**.



COMITE ISERE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE
04.76.22.33.55 – secretariat@iserebasketball.org - www.basket-isere.fr

PACK'LOISIRS – PASS'SPORT (aide apportée par le Département)



Le Département a adopté le 16 juillet dernier de nouvelles mesures qui vont impacter de manière significative le Pack'loisirs. Nous vous prions de bien vouloir trouver le courrier adressé à votre attention par Jean-Pierre Barbier - Président du Département.

Modalités administratives

Chaque collégien ayant souscrit au Pack'loisirs pourra bénéficier **d'une réduction de 50%** sur sa licence sportive annuelle souscrite au sein d'une association sportive. Cette réduction s'appliquera sur la part fédérale et la part club.

Quelle base de remboursement ?

La part fédérale correspond à la grille tarifaire édictée par la fédération sportive laquelle est affiliée l'association sportive.

La part club correspond à l'adhésion au club sportif. Sont exclus de l'adhésion les cours non obligatoires, les stages, les équipements et matériels sportifs, les accès aux équipements, abonnements...

Les associations non affiliées à une fédération sportive se baseront sur les frais d'adhésion pour lesquels les exclusions ci-dessus s'appliqueront également.

Comment en bénéficier ?

1. Je retourne l'avenant à la convention « Pack'loisirs – Pass'sport » par mail à [**packloisirs@isere.fr**](mailto:packloisirs@isere.fr)
2. Télécharger **l'avenant Pass'sport**
3. Sur chaque Pass présenté et mentionnant une aide de 50 % de la licence sportive annuelle, j'indique au verso de chaque Pass, le montant à rembourser.
4. J'adresse mes Pass accompagnés du bordereau de remise à : DOCAPOSTE APPLICAM – SC – 2 av. Sébastopol - BP 65052 – 57072 Metz Cedex 3
5. Le mandement se fera dans un délai de 6 à 8 semaines si mon dossier administratif est complet et à jour.

Information importante : date limite de retour des Pass avant le 31 janvier 2022

Une question ?

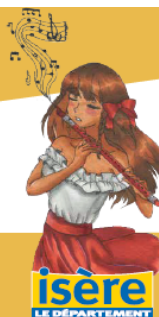
- Je consulte la **Foire Aux Questions** sur [**www.isere.fr**](http://www.isere.fr)
- Je contacte la cellule du Pack'Rentrée au 04 76 00 36 36 ou par mail [**packloisirs@isere.fr**](mailto:packloisirs@isere.fr)



PACK'LOISIRS

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2021



L'aide apportée par le Département au travers du Pack'loisirs évoluera de manière significative pour la saison 2021-2022 par une augmentation du **PASS'SPORT**.

► **PASS'SPORT** Réduction de 50 % de la licence sportive annuelle souscrite au sein d'une association sportive iséroise valable sur la part fédérale et la part club.

Quelle base de remboursement ?

La **part fédérale** correspond à la grille tarifaire édictée par la fédération sportive à laquelle est affiliée l'association sportive.

La **part club** correspond à l'adhésion au club sportif. Sont exclus de l'adhésion les cours non obligatoires, les stages, les équipements et matériels sportifs, les accès aux équipements, abonnements...

Les associations non affiliées à une fédération sportive se baseront sur les frais d'adhésion pour lesquels les exclusions ci-dessus s'appliqueront également.

Comment en bénéficier ?

- 1 > Je retourne l'avenant à la convention « Pack'loisirs – Pass'sport » par mail à packloisirs@isere.fr
- 2 > Sur chaque Pass présenté et mentionnant une aide de 50 % de la licence sportive annuelle, j'indique au verso de chaque Pass, le montant à rembourser.
- 3 > J'adresse mes Pass accompagnés du bordereau de remise à :
DOCAPOSTE APPLICAM – SC – 2 av. Sébastopol - BP 65052 – 57072 Metz Cedex 3
- 4 > Le mandement se fera dans un délai de 6 à 8 semaines si mon dossier administratif est complet et à jour.

Information importante : date limite de retour des Pass
avant le **31 janvier 2022**

UNE QUESTION ?

- > Je consulte la Foire Aux Questions sur www.isere.fr (rubrique pack'loisirs)
- > Je contacte la cellule du Pack'Réentrée au **04 76 00 36 36** ou par mail packloisirs@isere.fr



COMITE ISERE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE
04.76.22.33.55 – secretariat@iserebasketball.org - www.basket-isere.fr

COURRIERS

Courriers de la Fédération

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont depuis plusieurs BH rappelées dans la partie courriers. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

Notes eFFBB :

- Dispositions Fédérales COVID19 – Note N°50 – PASS SANITAIRE
- Déclinaisons des mesures sanitaires pour le sport à partir du 9 août 2021
- Protocole reprise pratique du basket-ball
- Procédures qualifications 2021-2022
- Mise en place du dispositif PASS'SPORT pour la rentrée 2021/2022 (aide apportée par le gouvernement)



COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

